

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

Bulletin mensuel du groupe de travail Chine - Ligue française des droits de l'homme

N°35 - décembre 2008

## SOMMAIRE

**Liberté d'information et d'expression.** *pages 2&3*

**Le journalisme pendant les Jeux Olympiques.** *page 3*

**Démocratie et libertés.** *pages 3&4*

**Système judiciaire et carcéral. La profession d'avocat.** *page 4*

**Conflits du travail.** *page 5*

**Conflits fonciers et condition paysanne.** *page 5*

**Minorités ethniques.** *page 6*

**Hongkong** *page 6*

**Politique internationale et droits de l'homme.** *page 6*

**Minorités ethniques. Tibet - Xinjiang.** *pages 6&7*

**Informations diverses.** *page 6&7*

**La Charte 08.** *pages 7 à 12*

**Bibliographie.** *page 12*

*(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan).*

### **Nous contacter :**

[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org) en mentionnant en objet «Groupe Chine».

## La Charte 08, un texte fondateur

**Le 22 décembre, soit douze jours après sa diffusion, le texte publié en annexe avait recueilli plus de six mille signatures.** Cet appel à la liberté avait aussi fait ses premières victimes, deux jours avant publication : l'homme de lettres Liu Xiaobo, à l'origine du document, appréhendé pour « subversion du pouvoir d'État », a disparu le 8 décembre. Le document ne comptait encore que trois cents signataires. Un si petit nombre pouvait sans doute être réduit au silence.

Mais une seconde liste de quatre cents signatures est tout de suite arrivée, et puis une autre et puis une autre. On est passé rapidement à deux mille puis à six mille. Malgré les difficultés du contact par internet et le blocage des boîtes à lettres électroniques. Un effet boule de neige : quand la liste s'allonge, on ne peut arrêter tout le monde et le danger de signer s'atténue.

À noter qu'une fraction des signataires est constituée de membres du parti communiste. Ils demandent avec les dissidents des réformes en profondeur, les libertés fondamentales, la fin du monopole du P.C., la séparation des pouvoirs, le respect des valeurs républicaines. Le titre même du document renvoie à la Charte 77, dont l'influence fut décisive pour l'évolution de l'Europe de l'Est.

C'est dire à quel point la société chinoise s'interroge sur elle-même et sur la légitimité de ses dirigeants. Ceux-ci se prévalaient à l'intérieur comme à l'extérieur des performances de l'économie mais la chute des exportations, les faillites d'entreprise et le sous-emploi massif des migrants contraints de retourner au pays remettent en cause les fondements de cette légitimité.

Pour l'instant, les premiers signataires ne sont pas à l'abri. Les perquisitions, interrogatoires, vols de disques durs, assignations à résidence ont commencé. Comme Hu Jia, Liu Xiaobo est enfermé, lui qui avait déjà connu les camps de travail, les grèves de la faim, les assignations à résidence. Son arrestation n'a sans doute pas eu les effets escomptés puisque dès le 11 décembre, mille deux cents intellectuels demandaient sa libération immédiate.

Le courage des intellectuels chinois réveillera-t-il les responsables politiques occidentaux et les militants des droits de l'homme ? Par-delà la question tibétaine, qui focalise jusqu'ici l'essentiel de l'attention à l'étranger, sauront-ils percevoir l'importance pour le monde entier de cette exigence démocratique et républicaine qui concerne dans l'immédiat plus d'un milliard d'hommes - dont plusieurs centaines de millions vivant au seuil de l'extrême pauvreté ?

Ce bulletin ne doit pas être reproduit à l'extérieur de la Ligue des Droits de l'Homme.

## Liberté d'information et d'expression.

16 déc

**Les autorités refusent de révéler la mort depuis le début de novembre de 1,2 million de poulets atteints du virus H5N1 dans dix villages du Jiangsu.** Ces agglomérations élèvent quelque dix millions de poulets. Ils continuent d'être vendus en Chine orientale, à Shanghai, au Shandong et au Guang-dong. (*Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie, 16 décembre*)

15 déc

**Les contrôles des sites internet étrangers, allégés dans la période des Jeux olympiques, ont repris courant décembre.** L'accès au site chinois de la BBC est devenu très difficile ; la Voix de l'Amérique en mandarin ne peut être jointe depuis le 15 décembre ; il en va de même des sites de Hongkong Ming Pao et Apple Daily, ainsi que du Liberty Times de Taiwan et de Asiaweek (2 décembre). Les sites vidéos de Youtube pour Hongkong et Taiwan sont aussi bloqués. Même situation pour la Deutsche Welle, depuis une date non précisée. Depuis le 17 octobre, les Chinois n'ont plus accès au site chinois de Radio France Internationale. Quant à Reporters sans frontières, le site est bloqué depuis le 17 septembre. Resterait cependant ouverts les sites anglais et chinois d'Amnesty international et de Human Rights Watch, ainsi que ceux de Wikipédia. Bien entendu sont définitivement bloqués les sites de la secte Falungong, ceux des mouvements favorables à l'indépendance du Tibet ou de Taiwan.

Notre bulletin d'octobre rapporte que l'usage des cybercafés est impossible sans prise de photos des utilisateurs et scannage d'une pièce d'identité. Depuis le cinq novembre, on ne peut y utiliser qu'un logiciel fourni par le gouvernement et qui facilite la surveillance des utilisateurs. (*Reporters sans frontières, 16 décembre ; South China Morning Post*)

12 déc

**Arrestation du producteur de télévision Wang Lianying, directeur adjoint de la station de télévision de Tangshan (Hebei).** Les motifs n'ont pas été exposés. Mais un des programmes que produit Wang concerne les dysfonctionnements des appareils publics à Beijing et Tianjin ainsi que dans plusieurs cités du Hebei. (*Kyodo, 16 décembre*)

11 déc

**Interrogation pendant quatre heures puis assignation à résidence de l'avocat de Shanghai Zheng Enchong,** connu pour sa défense des victimes d'expulsions et signataire de la Charte 08. Zheng n'a accès ni au téléphone, ni à internet. Zheng avait été emprisonné trois ans pour « divulgation de secrets d'État ». Depuis sa sortie de prison en 2006, il avait à plusieurs reprises été assigné à résidence.

L'écrivain Ai Xiaoming, auteure de films sur la lutte des paysans du Guangdong (récemment présentés à Paris) avait été appréhendée la veille et sa maison, fouillée par la police. (*South China Morning Post, 12 décembre*).

4 déc

**Arrestation de Li Min, une journaliste de la télévision centrale accusée de corruption alors qu'elle enquêtait au Shanxi sur les abus de pouvoir du procureur local.** Les autorités chinoises ont demandé aux médias de ne pas parler du sujet. Les journalistes ont annulé leur projet de se rendre pour enquête dans la capitale du Shanxi. Deux éléments retiennent l'attention dans cette affaire : l'arrestation d'un journaliste de CCTV et l'efficace collusion d'un procureur et d'un homme d'affaires local pour obtenir la mise à pied d'un journaliste de la capitale. (*South China Morning Post, 12 décembre ; Kyodo*)

4 déc

**La directrice adjointe du groupe de médias Nanfang, Jian Yiping, a perdu sa place et été affectée à un poste subalterne traitant des problèmes agricoles. Le groupe du Guangdong est connu pour sa relative liberté d'expression, notamment dans les colonnes du Nanfang Du Bao (le journal de la métropole du Sud).** Jian Yiping passait pour un des journalistes les plus influents du pays. Son éloignement a causé un choc dans la rédaction. Plus journalistes et éditeurs ont envoyé au groupe une pétition dans laquelle il demande le retour de leur collègue. Le Nanfang Du Bao avait récemment évoqué la possible responsabilité d'un policier de Shenzhen dans un incendie mortel survenu dans une boîte de nuit ; il avait publié une lettre de la mère de Yang Jia, l'homme qui avait tué six policiers dans un commissariat ; un article enfin avait critiqué le nationalisme aveugle des Chinois au moment de l'émeute tibétaine du printemps. (*South China Morning Post, 5 décembre*)

... suite en page 3

1 déc

**Guan Jian, journaliste de l'hebdomadaire Wangluo Bao (Networking News) publié par l'Académie des Sciences, a été arrêté sous motif de corruption.** Il avait disparu fin novembre lors d'une enquête sur une affaire immobilière de Taiyuan, capitale du Shanxi. La police affirme, contrairement au Code de procédure criminelle, qu'elle n'a pas à informer les proches (famille ou employeurs) s'il peut en résulter des inconvénients pour l'enquête. La publication soutient son rédacteur, connu pour l'excellent de ses articles sur les problèmes sociaux et la corruption. Le journaliste ne détenait pas d'autorisation professionnelle au moment de son arrestation car l'organisme qui délivre les autorisations avait élevé le niveau technique du document pour lutter contre le piratage et exigé un an de pratique antérieure. (*South China Morning Post*, 17 décembre)

27 nov

## Le journalisme pendant les Jeux Olympiques.

**Un rapport établi par la Fédération internationale des journalistes et par le groupe de communication sportive Play the Game (Voir la référence dans la bibliographie en fin de bulletin) fait le bilan de la couverture des Jeux olympiques,** sous l'angle de la liberté de travail des journalistes étrangers. Pour ce qui est du sport proprement dit, les professionnels sont globalement satisfaits ; il n'en va de même sur le travail hors des stades. Selon le document, les violations de la liberté des médias se comptaient par centaines : brutalité contre les journalistes, détentions, intimidations des sources d'information, interdiction d'accès ou d'enquête sur les sujets politiquement sensibles. Le rapport indique cinq domaines où des progrès sont nécessaires

- Extension aux journalistes chinois de la marge de liberté accordée aux médias étrangers.
- Suppression des limites imposées pour la couverture des sujets sensibles, tels que le Falungong, le Tibet, le Xinjiang et Taiwan.
- Octroi aux sources d'information des mêmes libertés qu'aux journalistes ; suppression des enregistrements et repérage des sources.
- Éducation pour une prise de conscience de l'importance des médias pour que police et autorités acceptent les règles et en permettent le respect.
- Compréhension de la compatibilité de l'objectif d'une société harmonieuse avec celui d'une indépendance du journalisme et d'une information complète.

(Fédération internationale des Journalistes 27 novembre)

## Démocratie et libertés.

18 déc

**Condamnation à deux ans de prison de la militante des droits civiques Ni Yulan pour avoir tenté d'empêcher la destruction d'un mur entourant sa maison de Beijing.** Détenue depuis avril, elle avait lutté pendant six ans contre les chantiers ouverts près de son domicile et contre les évictions forcées organisées ailleurs dans la capitale. Son logement a été détruit pendant sa détention (Cf. bulletin de novembre). Ni Yulan est en mauvaise santé et sa famille assure qu'elle a été frappée en prison. (*Kyodo*, 18 décembre)

17 déc

**Le Parlement européen a applaudi pendant une minute le militant emprisonné Hu Jia auquel il avait attribué le prix Sakharov.** L'épouse de Hu Jia, assignée à résidence à Beijing, n'a pu se rendre à Strasbourg pour y recevoir le prix. Zeng Jinyan a cependant enregistré un message vidéo qu'elle a adressé à l'assemblée. Elle s'y réjouit du nombre croissant d'individus au sein de la société chinoise qui s'efforcent d'informer sur les réalités du pays mais déplore le prix élevé qu'il leur faut parfois payer pour attendre cet objectif. (*South China Morning Post*, *Kyodo*, 18 décembre)

16 déc

**Le Parlement européen a exprimé son émotion après l'arrestation du militant des droits civiques Liu Xiaobo, à l'origine de la déclaration des droits dite Charte 08.** Le militant Zhang Zuhua, détenu pour interrogation une semaine plus tôt, a exprimé sa satisfaction devant cette réaction tout en notant qu'elle était quelque peu tardive. (*South China Morning Post*, 18 décembre)

12 déc

**Un millier de villageois de Wangjiazhuang, près de Nanzheng du district de Pinyao (Shanxi) ont affronté plus de trois cents policiers anti-émeutes et policiers ordinaires.** On compte une cinquantaine de blessés et deux cents arrestations. Les électeurs s'opposent aux candidats choisis par les autorités et ont désigné leurs propres candidats. Les candidats officiels auraient essayé d'acheter les votes et provoqué ainsi la colère des villageois. L'information officielle donne une version toute différente des faits : elle affirme que l'élection locale n'est pas en cause, qu'il s'agit d'une querelle quant à l'indemnisation d'un salarié – au demeurant mort de mort naturelle – et que les villageois avaient été payés par le fils du mort pour semer la pagaïe. *(Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie, 12 décembre ; Xinhua)*

8 déc

**Arrestation de Liu Xiaobo et perquisition à son domicile ainsi qu'à celui de Zhang Suhua,** accompagnée de coupure du téléphone et de confiscation de documents et d'ordinateurs. Ils étaient tous deux les principaux rédacteurs de la Charte 08 diffusée la veille sur internet et qui demandait des réformes politiques audacieuses, la liberté de parole et de religion, le respect des droits de l'homme et la démocratie. Le document avait recueilli sur le champ plus de trois cents signatures. On ignore le sort de Liu Xiaobo. Zhang Suhua fut relâché après douze heures d'interrogatoire. La police lui a ordonné de cesser de collecter des signatures pour la Charte. Il avait quitté la Ligue de la Jeunesse communiste après le massacre de 1989. Les autorités disent qu'elles ne sont pas au courant des faits qui précèdent. *(South China Morning Post, 10 décembre)*

4 déc

**Trois militants du Guizhou, Chen Xi, Du Heping et Shen Youlian ont été assignés à résidence en zone rurale à l'approche de la journée anniversaire des droits de l'homme.** *(Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie, 9 décembre)*

## Système judiciaire et carcéral. La profession d'avocat

16 déc

**Le retour au pays des ouvriers-paysans ayant perdu leur emploi dans les usines des régions côtières donne lieu à des heurts avec la police locale.** À fin septembre au Henan, 436 actions pour violences policières étaient entamées ; on compte cinq décès suspects lors d'interrogations ou de détention. Au Jiangxi, les policiers se plaignent d'un accroissement de la délinquance chez les migrants et du manque de docilité qui résulte de leurs contacts avec les milieux urbains. Pour remédier à l'insuffisance des effectifs, la police cherche à recruter des agents temporaires efficaces qu'elle trouve facilement dans les rangs des voyous. *(South China Morning Post, 16 décembre)*

9 déc

**Un tribunal de Hangzhou (Zhejiang) achève le procès de Wang Rongqing, l'une des figures du mouvement de 1978 dite du « mur de la démocratie » et l'un des animateurs du Parti démocratique de Chine en voie d'organisation.** Arrêté le 26 juin et accusé de vouloir subvertir le pouvoir d'État, Wang encourt pour le moins dix ans de prison. L'avocat, désigné par les autorités, l'a défendu sans vigueur ni autorité. Le verdict est attendu pour fin décembre.

Un procès de même nature devait se dérouler avant la fin de l'année, qui visait Xie Changfa, un dissident de Changsha (Hunan), détenu depuis le 25 juin pour ses liens avec le Parti démocratique. *(Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie, 10 décembre)*

## Conflits du travail.

8 déc

**Un millier d'ouvriers migrants en colère ont affronté la police (plus de trois cents hommes) dans la banlieue de Shanghai.** Ils protestaient contre les suppressions d'emplois dans l'usine Yixin du district Minhang et demandaient à parler au chef d'entreprise. Mais trois d'entre eux furent battus par des gens envoyés par ce dernier ; des ouvriers venus du Sichuan et du Hunan ont alors voulu pénétrer de force dans l'usine. La bagarre a fait dix blessés ; une voiture de police fut endommagée. L'usine Yixin est une filiale de la firme taiwanaise Huanxin. (*South China Morning Post*)

3 déc

**Près de mille ouvriers employés au Hunan par le groupe Taizi se sont rassemblés** devant la municipalité de Zhuzhou (Hunan) pour protester contre le non-paiement de leurs salaires. (*Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie, 5 décembre*)

2 déc

**Une centaine de policiers et assistants de police ont envahi les bâtiments municipaux de Leiyang (Hunan),** saccagé quelques bureaux et bloqué les entrées pour exiger un relèvement de leurs diverses rémunérations. Le salaire de base d'un assistant est de 650 yuan (65 euros), inférieur à celui d'autres villes. De telles contestations ouvertes des autorités par la police ne s'étaient pas vues depuis la Révolution culturelle. Leiyang est un centre important pour les forces de police. La division mobile 126 qui y est cantonnée, avec ses huit mille hommes, a pour mission de traiter les manifestations et les émeutes du Hunan et des provinces voisines. (*Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie, 3 décembre*)

21 nov

**Un millier de soldats démobilisés cette année et toujours sans travail ont envahi les locaux de la municipalité de Taian (Shandong).** Cette dernière avait appelé pour se protéger cinq cents policiers et personnels de sécurité. Les spectateurs auraient participé aux affrontements, qui auraient fait dix blessés. L'incident exprime l'inquiétude croissante devant les risques de chômage liés à la crise financière. (*Centre d'information sur les droits de l'homme et la démocratie, 1 décembre*)

## Conflits fonciers et condition paysanne.

15 déc

**De violents affrontements ont opposé des paysans de Jinan, près de Huzhou (Zhejiang) à des agents de sécurité recrutés par l'entreprise Wanjia.** Celle-ci est responsable d'un chantier de rénovation d'habitations et d'urbanisme, ouvert en 2004 mais retardé par la contestation des villageois. Ils affirment que l'entreprise a modifié unilatéralement le projet initial et qu'elle veut implanter des commerces dans ce qui doit rester des espaces verts. Les agents de sécurité auraient frappé les paysans avec des pelles. Cinq villageois ont été hospitalisés. (*Xinhua, 15 décembre*)

3 déc

**Selon une déclaration du procureur suprême, le parquet a enquêté sur onze mille cas en milieu rural concernant des abus de pouvoir et en a traduit 5.200 devant les tribunaux.** Ces chiffres valent pour les dix premiers mois de l'année 2008. Les personnes incriminées étaient principalement des responsables de comités de villages, des responsables du parti dans les cellules villageoises ainsi que des fonctionnaires au niveau des agglomérations ou des districts. Les litiges se rapportaient à des constructions d'infrastructures, à des acquisitions foncières et aux indemnités afférentes ou encore à la distribution de médicaments ou de secours dans les zones sinistrées. (*Xinhua, 3 décembre*)

28 nov

**Dans l'espoir d'obtenir pendant sa détention des médicaments qu'il ne pouvait acheter en temps normal, un agriculteur de la région de Beijing a commis deux vols, dont le second à main armée en 2007 pour éviter une libération conditionnelle.** Il avait été condamné d'abord à sept ans de prison en août 2007 puis libéré sur parole ; il recommença pour s'assurer de l'incarcération et fut condamné à dix-huit ans de prison en décembre 2007. (*South China Morning Post, 28 novembre*)

## Minorités ethniques.

### TIBET

29 nov

**Le chantier de construction d'un grand centre logistique arrivera à son terme à la fin de juin 2009.** Il permettra une meilleure exploitation du potentiel offert par la ligne de chemin de fer Qinghai-Tibet ouverte en juillet 2006. Il se situe à trois cents kilomètres au nord-est de la capitale régionale Lhassa. Il prendra en charge le transport de matières premières, de matériaux de construction, de plantes médicinales et de biens de consommation. (*Xinhua, 29 novembre*)

### XINJIANG

23 déc

**Le ministère des Affaires étrangères demande le rapatriement des dix-sept Chinois emprisonnés à Guantanamo si le centre de détention devait être fermé.** Il s'oppose au transfert des détenus vers d'autres pays, tels que l'Allemagne qui envisageait de les accueillir. Selon le ministère, ces détenus appartiennent au Mouvement islamique du Turkestan oriental. (*Xinhua, 23 décembre*)

17 déc

**Condamnation à mort de deux des militants à l'origine de l'attaque menée le 4 août contre la police et qui avait fait dix-sept morts à Kashgar.** (*Xinhua, 17 décembre*)

## Hongkong

9 déc

**Trente-huit pétitionnaires de Shanghai se sont rendus au Centre de police pour y enregistrer la création de L'Alliance du peuple chinois contre l'injustice (Zhongguo yuanmin datongmeng).** La plupart sont des victimes d'expulsions. Ils espèrent que la création de l'association hongkongaise permettra aux victimes de spoliations de faire entendre leur voix. Ils ont remercié la police de Hongkong de s'être abstenu de les frapper, au contraire de ce qui est leur sort habituel lorsqu'il manifestent sur leur lieu de résidence. (*R.F.A., 9 décembre*)

## Politique internationale.

23 déc

**Le porte-parole des Affaires étrangères a qualifié d'imaginaires et de mal intentionnés les bruits selon lesquels la Chine aurait envoyé des armes au Zimbabwe** en les faisant passer par la République démocratique du Congo dans le second semestre 2008. Selon un rapport des Nations unies, les experts de l'Organisation ont obtenu une information « vraisemblable » selon laquelle des armes transportées par ce biais sont d'origine chinoise. L'existence d'un transit d'armes ne signifierait pas qu'il s'agit de ventes chinoises au Zimbabwe. (*Xinhua, 23 décembre*)

## Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

23 déc

Le seuil officiel de pauvreté est relevé de 785 yuan à 1.100 (de 82 euros à 115 euros) annuels. Le revenu annuel moyen des paysans en 2007 s'élevait à 4.440 yuan (470 euros). (*Xinhua, 23 décembre ; A.F.P.*) Note : nous avons entendu un journaliste de radio parlant du relèvement du seuil donner le chiffre de 115 euros par mois au lieu de 115 euros par an (30 centimes par jour). Un indice supplémentaire de la difficulté occidentale à comprendre que la Chine est un pays pauvre.

19 déc

Sur les 27,98 milliards de dollars d'exportations alimentaires chinoises pour la période janvier-octobre 2008, 43,3% (12,1 milliards de dollars) représentent les ventes de sociétés créées par des entreprises étrangères. (*Xinhua, 19 décembre*)

5 déc

Selon le ministère de la Santé, le nombre des drogués enregistrés s'élevait à 1,08 million en octobre contre 785.000 en 2005. 80% d'entre eux seraient des consommateurs d'héroïne. Il y eut 56.000 arrestations de trafiquants dans les dix premiers mois de 2008. (*Xinhua, 5 décembre*)

**1 déc** Selon un sondage mené sur un échantillon de 18.866 utilisateurs d'internet, 76% des Chinois doutent de l'honnêteté des responsables du parti au niveau du district. (Xinhua, 1 décembre)

**30 nov** Selon un communiqué du ministère des Ressources humaines et de la Solidarité, le nombre des inscrits à l'examen national de recrutement pour la fonction publique s'est élevé à 775.000 alors que 13.500 postes seulement étaient à pourvoir. (Xinhua, 30 novembre)

**29 nov** Après cinq ans de croissance à deux chiffres, le revenu par tête des agriculteurs et éleveurs tibétains atteint en 2007 2.788 yuan, soit environ 280 euros par an. (Xinhua, 29 novembre)

**29 nov** Le chantier de construction d'un grand centre logistique arrivera à son terme à la fin de juin 2009. Il permettra une meilleure exploitation du potentiel offert par la ligne de chemin de fer Qinghai-Tibet ouverte en juillet 2006. Il se situe à trois cents kilomètres au nord-est de la capitale régionale Lhassa. Il prendra en charge le transport de matières premières, de matériaux de construction, de plantes médicinales et de biens de consommation. (Xinhua, 29 novembre)

## LA CHARTE 08

*(Nous nous référons ici au texte qui circule sur l'internet chinois (Boxun par exemple). Le site propose une version française – japonaise et anglaise aussi - dont nous nous sommes servis mais dont certains passages sont assez éloignés du texte chinois. Peut-être en existe-t-il plusieurs versions ? Étant donné l'importance de ce document, nous reviendrons éventuellement sur son contenu précis pour en donner la meilleure version.)*

**10 décembre 2008**

### I) INTRODUCTION

«Cent ans ont passé depuis la rédaction de la première constitution chinoise. 2008 marque également le soixantième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, le trentième anniversaire de l'apparition du «Mur de la démocratie» à Pékin et le dixième anniversaire de la signature par la Chine du Pacte international des droits civiques et politiques des Nations Unies.

Nous nous rapprochons également du vingtième anniversaire du massacre des manifestants étudiants favorables à la démocratie sur la place Tiananmen.

Le peuple chinois, qui a souffert d'une situation désastreuse en matière de droits de l'homme et qui a mené d'innombrables luttes au fil de ces années, voit de plus en plus clairement que la liberté, l'égalité et les droits de l'homme, sont des valeurs universelles de l'humanité et que la démocratie, les valeurs républicaines et un gouvernement constitutionnel sont le cadre fondamental d'un système politique moderne.

En s'éloignant de ces valeurs et de ce cadre institutionnel, la «modernisation» préconisée par le gouvernement chinois s'est révélée désastreuse. Elle a privé le peuple de ses droits, détruit sa dignité et corrompu le cours normal des relations humaines.

Alors nous posons la question: vers où s'engage la Chine du XXI<sup>e</sup> siècle? Poursuivra-t-elle cette «modernisation» autoritaire ou épousera-t-elle les valeurs universelles ? Rejoindra-t-elle le lot commun des nations civilisées et bâtira-t-elle un système démocratique ? Il n'est pas possible d'éluider ces interrogations.

Les grands changements survenus au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ont mis à nu le système autocratique décadent et prélué à ce qu'on appelle généralement «les plus grands changements qu'ait connus la Chine en plusieurs millénaires». Le mouvement d'occidentalisation d'alors a surtout recherché des améliorations techniques. En 1895, la défaite maritime humiliante de la Chine face au Japon n'a fait que confirmer l'obsolescence du système chinois.

Les premières tentatives d'introduire des réformes politiques ont eu lieu lors des malheureuses réformes de l'été 1898 mais, brutalement réprimées par les ultra-conservateurs au sein de la cour impériale, elles ont abouti à un échec.

La révolution de 1911 a permis de créer la première République d'Asie ; il semblait que le régime impérial bimillénaire était enterré. Mais les conflits internes de notre pays et les invasions ont empêché qu'il en soit ainsi: la République ne dura qu'un temps et le despotisme fut de retour peu de temps après.

Le double échec des tentatives d'imiter l'occident et de rénover les institutions politiques ont amené nos ancêtres à s'interroger sur une éventuelle «maladie culturelle» qui aurait frappé notre pays. Cet état d'esprit se traduisit en fin de décennie, avec le mouvement du 4 mai, dans un courant qui exaltait «la science et la démocratie». Mais cette tentative échoua elle-aussi à cause des guerres civiles et de l'invasion japonaise [à partir de 1931 en Mandchourie], ce qui aboutit à une crise nationale.

En 1945, la victoire sur le Japon donna une nouvelle chance à la Chine d'évoluer vers un gouvernement moderne mais le succès remporté par les communistes sur les Nationalistes lors de la guerre civile plongea la Chine dans l'abîme du totalitarisme. La «nouvelle Chine» née en 1949 proclama que «le peuple est souverain», mais mit en place un système dans lequel le Parti est partout présent.

Le Parti communiste chinois a pris le contrôle de tous les organes d'État et de toutes les ressources économiques, politiques et sociales du pays. Il a provoqué une longue succession de désastres au regard des droits de l'homme. Citons la «campagne anti-droitiers» (1957), le «Grand bond en avant» (1958-1960), la «révolution culturelle» (1966-1976), le «massacre du 4 juin» (1989) ainsi que la répression actuelle de toutes les religions non autorisées et la lutte contre le mouvement de défense des droits civiques. Des dizaines de millions de personnes y ont perdu la vie ; ces malheurs ont énormément coûté au peuple comme à l'État.

Au cours des deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la politique de réforme et d'ouverture du gouvernement a soulagé le peuple des effets de la pauvreté et du totalitarisme de l'ère de Mao Zedong. Elle a relevé le niveau de richesse et amélioré les conditions de vie de nombreux Chinois ; elle a en partie rétabli la liberté et les droits dans le domaine économique.

La société civile a commencé à se développer et les appels se sont élevés pour un accroissement des droits et des libertés politiques. Cependant que l'élite au pouvoir opérait un glissement vers la propriété privée et l'économie de marché, elle évoluait progressivement d'un refus absolu de tout «droit», à la reconnaissance partielle de ceux-ci.

En 1988, le gouvernement chinois a signé deux importantes conventions internationales sur le sujet des droits de l'homme. En 2004, il a amendé la Constitution pour y inclure la phrase «respecter et protéger les droits de l'homme»; et dans cette année 2008, il s'est engagé à promouvoir un «plan national d'action en faveur des droits de l'homme».

Mais la majeure partie de ces progrès politiques se sont arrêtés sur le papier où ils étaient écrits. La réalité que chacun peut observer, c'est que la Chine a des lois mais pas d'État de droit ; elle a une Constitution mais pas de gouvernement constitutionnel. L'élite au pouvoir continue de s'accrocher à son pouvoir autoritaire et repousse tout changement politique.

Le résultat est la corruption qui règne dans l'administration, l'affaiblissement de tout État de droit, les droits de l'homme sans existence apparente et l'effondrement de toute éthique publique. S'y ajoutent une économie difforme, des inégalités croissantes entre riches et pauvres, la destruction des ressources naturelles et de notre environnement historique et humain, l'absence de garantie quant à la liberté des citoyens et à leurs droits d'aspirer à la propriété et au bonheur, ainsi que l'exacerbation d'une longue liste de conflits sociaux, accompagnés, ces derniers temps, d'une animosité croissante entre gens ordinaires et officiels.

On assiste ainsi à une radicalisation de ceux qui ne disposent d'aucun pouvoir au sein de la société ; il s'agit des groupes vulnérables, de ceux qui ont pâti de la répression, qui ont subi de cruelles souffrances, y compris la torture, et qui ne trouvent aucun espace pour protester, aucun tribunal



pour prêter oreille à leur plainte.

Ces groupes sont de plus en plus militants, et laissent entrevoir la possibilité d'un conflit violent pouvant prendre des proportions désastreuses. Le déclin du système actuel est parvenu à un tel point qu'il ne peut pas ne pas changer.

## II) NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

C'est un moment historique pour la Chine, et notre avenir est en suspens. En revoyant le processus de modernisation politique du siècle écoulé, nous réaffirmons et acceptons les valeurs universelles de base qui suivent:

- **La Liberté.** La liberté est au centre des valeurs humaines universelles. La liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de se réunir, la liberté d'association, la liberté du lieu de résidence, la liberté de faire grève, de manifester, de protester, font partie des formes que prend la liberté. Sans liberté, la Chine restera éternellement à l'écart des idéaux civilisés.

- **Les droits de l'homme.** Les droits de l'homme ne sont pas octroyés par un État. Toute personne naît avec son droit à la liberté et à la dignité. Le gouvernement existe pour assurer la protection des droits de l'homme de ses citoyens. L'exercice du pouvoir de l'État doit être autorisé par le peuple. La succession de désastres politiques dans l'histoire récente de la Chine est une conséquence directe du manque de respect du régime actuel pour les droits de l'homme.

- **L'égalité.** L'intégrité, la dignité et la liberté de chacun doivent être les mêmes - quelle que soit la situation sociale, la profession, le sexe, la condition économique, l'origine ethnique, la couleur de la peau, la religion ou les convictions politiques. Le principe d'égalité devant la loi doit être respecté, comme celui de l'égalité des droits sociaux, économiques, culturels, civiques et politiques.

- **Le principe républicain.** Selon ce principe, le pouvoir doit être équilibré entre les différentes branches du gouvernement et entre les intérêts différents. Il s'approche du concept politique traditionnel chinois qui estime que «tous sont égaux sous le ciel». Il permet à tous les groupes d'intérêt et aux assemblées sociales, aux gens de cultures ou de croyance différentes, d'exercer leur propre gouvernement de manière démocratique, et de délibérer pour parvenir à des solutions pacifiques à toutes les questions d'intérêt public, sur la base d'un accès égal au gouvernement, et d'une concurrence libre et honnête.

- **La Démocratie.** Les principes fondamentaux essentiels de la démocratie sont que le peuple est souverain et qu'il choisit son gouvernement. La Démocratie a les caractéristiques suivantes:

Le pouvoir politique est issu du peuple et la légitimité d'un régime vient du peuple ;

le pouvoir politique est exercé à travers les choix faits par le peuple ;

Les détenteurs des principales fonctions officielles au sein du gouvernement sont déterminés dans des élections régulières et ouvertes à la concurrence;

Tout en respectant la volonté de la majorité, la dignité fondamentale, la liberté et les droits de l'homme des minorités sont protégés. En d'autres termes, la démocratie est le moyen moderne de parvenir au «pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple».

## III) CE QUE NOUS PRÉCONISONS

L'autoritarisme est en déclin dans le monde. En Chine aussi, le pouvoir des empereurs et des seigneurs est sur le point de s'achever. Il est temps d'agir afin que partout les citoyens soient les maîtres de leur État.

Pour la Chine, échapper à son sort actuel suppose qu'elle rejette ce concept - venu d'en haut - d'une dépendance à l'égard d'un «seigneur éclairé» ou d'un «officiel honnête». Elle doit se tourner vers un système de liberté, de démocratie, d'État de droit, - et vers l'émergence d'une conscience

de citoyens modernes pour qui les droits sont fondamentaux et la participation, un devoir.

Dès lors, avec le sens de nos responsabilité et dans un esprit constructif, nous présentons les recommandations suivantes concernant la gouvernance nationale, les droits des citoyens et le développement social:

**1. Une nouvelle Constitution.** Nous devons réviser notre Constitution actuelle, en retirer les clauses qui contredisent le principe selon lequel la souveraineté est détenue par le peuple. Et nous devons la transformer en un document qui garantisse véritablement les droits de l'homme, autorise l'exercice du pouvoir public et serve de cadre légal à la démocratisation de la Chine. La Constitution doit être la loi suprême du pays, qui ne peut être violée par un individu, un groupe ou un parti politique.

**2. La séparation des pouvoirs.** Nous devons bâtir un système moderne de gouvernement dans lequel la séparation des trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire soit garantie. Nous avons besoin d'une Loi administrative qui définisse l'étendue des responsabilités du gouvernement et garantisse contre les abus de pouvoir administratifs. Le gouvernement doit être responsable devant les contribuables. La division des pouvoirs entre les gouvernements des provinces et le gouvernement central devrait respecter le principe selon lequel 1) le gouvernement central détient tous les pouvoirs qui lui sont spécifiquement conférés par la Constitution et 2) tous les autres pouvoirs relèvent des gouvernements locaux.

**3. Une démocratie législative.** Les membres des organes législatifs à tous les niveaux devraient être choisis dans des élections directes ; la démocratie parlementaire devrait respecter des principes justes et impartiaux.

**4. Une magistrature indépendante.** L'État de droit doit être au-dessus des intérêts d'un parti politique particulier ; les juges doivent être indépendants. Nous devons créer une Cour suprême constitutionnelle et créer des procédures d'examen le plus rapidement possible. Nous devons abolir tous les Comités politiques et légaux qui permettent aujourd'hui aux cadres du Parti communiste de décider de tous les cas sensibles en dehors du cadre judiciaire. Nous devons interdire formellement l'usage de fonctions publiques à des fins privées.

**5. Le contrôle public des fonctionnaires** L'armée doit être prise en main par l'État. Elle doit montrer son respect et sa loyauté pour la Constitution. Les partis politiques doivent se retirer de l'armée. Tous les serviteurs de l'État, y compris la police, doivent servir de manière non partisane. La pratique actuelle doit cesser qui consiste à favoriser un parti politique dans le recrutement.

**6. La garantie des droits de l'homme.** Il faut des garanties strictes sur le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. On doit instituer un Comité des droits de l'homme, responsable devant l'organe législatif suprême du pays, qui veillera à empêcher le gouvernement d'abuser de son pouvoir en matière de droits de l'homme. Une Chine constitutionnelle et démocratique doit garantir la liberté individuelle de ses citoyens. Personne ne doit être victime d'arrestations, de détentions, d'interrogatoires ou de punitions illégales. Le système de «rééducation par le travail» doit être aboli.

**7. L'élection des officiels.** Il doit y avoir un système complet d'élections démocratiques basé sur le principe «une personne, une voix». L'élection directe des responsables administratifs à tous les niveaux doit être systématisée. Le droit d'avoir des élections régulières et d'y participer en tant que citoyen est inaliénable.

**8. Égalité villes-campagnes.** Le système d'enregistrement des zones de résidence doit être aboli. Ce système favorise les résidents urbains au détriment des habitants des zones rurales. Nous devons créer un système qui accorde les mêmes droits constitutionnels à tous les citoyens et leur accorde la même liberté d'habiter où ils veulent.

**9. Liberté d'association.** Le droit des citoyens à former des organisations doit être garanti. Le système actuel pour la reconnaissance des organisations non gouvernementales, qui exige qu'elles soient «approuvées», doit être remplacé par un simple système d'enregistrement. La formation de partis politiques doit être régie par la Constitution et les lois, ce qui signifie qu'il faut mettre fin au privilège spécial accordé à un parti qui a le droit de monopoliser le pouvoir. Nous devons garantir le principe d'une concurrence libre et égale entre tous les partis politiques.

**10. Liberté de réunion.** La Constitution doit prévoir que les réunions pacifiques, les manifestations, les protestations et la liberté d'expression sont des droits fondamentaux des citoyens.

Le parti au pouvoir et le gouvernement ne peuvent pas être autorisés à soumettre ces droits à des obstacles illégaux et inconstitutionnels.

**11. Liberté d'expression.** Nous devons rendre universelles la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté universitaire, afin de permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur droit à l'information et leur droit au contrôle des choix politiques. Ces libertés doivent être garanties par une Loi sur la presse qui abolisse toutes les restrictions politiques imposées à la presse. Le crime d'incitation à la subversion contre le pouvoir d'État, qui existe actuellement dans la loi chinoise, doit être aboli. Nous devons cesser de considérer les mots comme des crimes.

**12. Liberté religieuse.** Nous devons garantir la liberté de religion et de foi et instaurer la séparation de la religion et de l'État. Il ne doit pas y avoir d'ingérence du gouvernement dans les activités religieuses pacifiques. Nous devrions abolir toute loi, décret ou règlement local qui limite ou interdit la liberté religieuse des citoyens. Nous devrions abolir le système actuel qui exige l'accord préalable de l'État pour tout groupe religieux ou tout lieu de culte et le remplacer par un système où l'enregistrement devrait être optionnel et, pour ceux qui choisissent de s'enregistrer, automatique.

**13. Éducation civique.** Nous devrions abolir dans nos écoles les programmes d'éducation politique et les examens qui s'y rattachent, lesquels constituent un endoctrinement idéologique des élèves orienté sur le soutien d'un parti politique. Nous devrions les remplacer par une éducation civique qui défend les valeurs universelles et les droits des citoyens, qui développe la conscience civique et encouragent les valeurs civiques qui utiles au corps social.

**14. Protection de la propriété privée.** Nous devrions établir et protéger le droit à la propriété privée et mettre en place un système économique de marché libre et honnête. Nous devrions abolir les monopoles gouvernementaux sur le commerce et l'industrie et garantir la liberté de créer de nouvelles entreprises. Nous devrions créer un Comité des entreprises d'État, responsable devant le Parlement, qui superviserait le transfert de la propriété de l'État vers le secteur privé d'une manière honnête, concurrentielle et ordonnée. Nous devrions mettre en oeuvre une réforme agraire qui favorise la propriété privée du sol, qui garantisse le droit d'acheter et de vendre la terre et qui permette à la véritable valeur de la propriété privée de se refléter dans les prix du marché.

**15. Réforme financière et fiscale.** Nous devrions créer un système de finances publiques régulé de manière démocratique et respectueux des procédures établies, fixant les droits et les devoirs et protégeant les droits des contribuables. Nous avons besoin d'un système dans lequel les revenus d'un certain niveau de gouvernement -central, provincial, district ou local- soient contrôlés à ce niveau. Nous avons besoin d'une réforme fiscale de grande ampleur, qui réduira le taux de prélèvement, simplifiera le système fiscal et répartira la charge fiscale de manière juste. Les représentants du gouvernement ne devraient pas être autorisés à augmenter les taxes ou à créer de nouveaux impôts sans débat public ni approbation d'une assemblée démocratique. Nous devons réformer le système de propriété afin de permettre une concurrence plus grande sur le marché.

**16. Sécurité sociale.** Nous devrions introduire un système adapté et juste de sécurité sociale pour tous les citoyens et assurer l'accès de tous à l'éducation, à la santé, à la retraite et au travail.

**17. Protection de l'environnement.** Nous devons protéger notre environnement naturel et promouvoir un développement qui soit durable et responsable à l'égard de nos descendants et du reste de l'humanité. Les responsables gouvernementaux à tous les niveaux devraient donc non seulement s'engager à faire tout ce qui est possible pour atteindre ces objectifs mais accepter la supervision et la participation des organisations non gouvernementales.

**18. Une république fédérale.** Une Chine démocratique devrait agir comme une puissance responsable contribuant à la paix et au développement dans la région Asie-Pacifique ; elle devrait traiter avec les autres pays dans un esprit d'égalité et d'honnêteté. A Hong Kong et à Macao, nous devrions protéger les libertés qui y sont déjà reconnues. En ce qui concerne Taiwan, nous devrions proclamer notre engagement en faveur des principes de la liberté et de la démocratie et ensuite négocier d'égal à égal, prêts au compromis, afin de rechercher une formule d'unification pacifique. Nous devrions nous pencher sur les conflits dans les zones des minorités nationales de Chine avec ouverture d'esprit, en cherchant le cadre opérationnel dans lequel tous les groupes ethniques ou religieux pourraient se développer. Nous devrions viser, à terme, l'établissement d'une fédération de communautés démocratiques de Chine.

**19. La vérité dans la réconciliation.** Nous devrions rétablir la réputation des individus, y compris celle de leurs familles, qui ont souffert de persécutions politiques dans les campagnes

politiques du passé ou qui ont été traités de criminels en raison de leurs pensées, de leurs déclarations ou de leur foi. L'État devrait leur accorder des compensations. Tous les prisonniers politiques ou prisonniers de conscience devraient être libérés. Une Commission d'enquête sur la vérité des faits devrait être chargée d'établir la réalité des injustices et des atrocités passées, de déterminer les responsabilités et de rétablir la justice afin, sur cette base, de permettre la réconciliation sociale.

#### IV) EN CONCLUSION

La Chine, en tant que grand pays du monde, comme membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et membre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, devrait contribuer à la paix de l'humanité et promouvoir les droits de l'homme. Il est fort regrettable que nous soyons aujourd'hui la seule puissance parmi les grands pays à rester prisonnière de conceptions politiques autoritaires.

Notre système politique continue d'engendrer des situations désastreuses en matière de droits de l'homme et de tensions sociales, ce qui non seulement handicape le développement de la Chine mais limite également le progrès de l'humanité entière. Ce état de chose doit absolument changer. La démocratisation de la Chine ne peut plus être retardée.

C'est pourquoi osant donner corps à notre esprit civique, nous annonçons la naissance de la Charte 08. Nous espérons que nos concitoyens ressentiront le même sentiment de crise, de responsabilité et de mission, qu'ils soient ou non au service du gouvernement et quel que soit leur statut social ; nous espérons aussi qu'ils mettront de côté leurs petites différences et accepteront les objectifs généraux de ce mouvement civique.

Ensemble, nous pouvons travailler en faveur de changements majeurs dans la société chinoise et pour l'établissement rapide d'un pays libre, démocratique, et constitutionnel.

Nous pouvons donner corps à ces idéaux et objectifs qui ont été ceux de notre peuple depuis plus de cent ans et ouvrir la voie à un nouveau chapitre brillant pour la civilisation chinoise.

#### BIBLIOGRAPHIE.

- **PLAY THE GAME FOR OPEN JOURNALISM.** *A report on the media freedom project in relations to the Beijing Olympics 2008.* 35 pp. Brussels, Aarhus, novembre 2008.  
Téléchargeable sur [www.playthegameforopenjournalism.org](http://www.playthegameforopenjournalism.org)

#### SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center, Boxun, China Labour Bulletin, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Confédération internationale des syndicats libres, Dajiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Guancha, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Echange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Ming Pao, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, South China Morning Post, The Standard, Wen Wei Po.

**POUR NOUS CONTACTER, écrire à :**  
**communication@ldh-france.org** en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».